

SONDAGE

## Registre des armes à feu: 74% des Québécois en faveur

Mise à jour : 09/06/2010 07h55

Une forte majorité de Québécois souhaite le maintien du registre des armes à feu, révèle un sondage Léger Marketing dont le *Journal de Québec* a obtenu copie.

Dans l'ensemble, 74% des Québécois estiment que «le concept de l'enregistrement des armes à feu est utile et devrait être maintenu». Ces derniers s'opposent ainsi à un projet de loi d'une députée conservatrice actuellement étudié aux Communes et qui vise à abolir l'enregistrement des armes d'épaule.

Les données du sondage démontrent que cette proportion augmente à 85% chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans.

«Ce sont des taux extrêmement importants, ce sont des messages très clairs qui, je crois, seront envoyés aux députés qui auront à se pencher sur cette question au cours des prochains jours et des prochaines semaines», constate Richard Messier, vice-président stratégie et conseil chez Léger Marketing.

### Montréal et Québec

Le sondage montre certaines disparités entre les régions du Québec, mais selon M. Messier, il n'y a pas de «différences significatives» entre les régions urbaines et rurales.

Ainsi, à Montréal, 82% des répondants souhaitent le maintien du registre, alors que dans la région de Québec ce taux baisse à 67%. Selon M. Messier, les données du sondage envoient un message clair aux députés conservateurs de Québec, puisque les deux tiers de leurs commettants ne sont pas favorables au projet de loi.

Dans l'est du Québec, 65% des répondants souhaitent le maintien du registre, alors qu'au centre et à l'ouest de la province, ces données sont respectivement de 70% et 66%.

Le sondage a été réalisé en ligne pour le compte de la Coalition pour le contrôle des armes, entre le 31 mai et le 2 juin 2010 auprès de 1003 répondants. La marge d'erreur est d'environ 3 % 19 fois sur 20.

(Agence QMI)